



## MAGALAS

Toute l'actualité de la commune

### Jacques Berhaut-Streel, un retraité actif dans l'humanitaire



**Jacques Berhaut-Streel ou comment réussir une retraite heureuse et active.**

C'est à Magalas où il coule une retraite active que **Jacques Berhaut-Streel** s'est établi, il y a onze ans avec son épouse hollandaise Nel. Cet ingénieur retraité se partage tout au long de l'année entre sa Wallonie (Belgique) natale et le Languedoc qu'il affectionne particulièrement. Depuis 2004, ce dynamique retraité est membre de l'association française Ecti (Professionnels Seniors Bénévoles).

Aujourd'hui, il est fier d'expliquer les différentes missions de conseil, d'accompagnement et de partenariat que ses membres peuvent effectuer bénévolement en France comme à l'étranger, chacun dans son domaine d'expertise.

Lui-même a ainsi participé à certaines missions. En 2005, il a aidé à la mise en oeuvre du Document unique (directive de l'Union Européenne d'évaluation des risques) par certaines mairies de l'Hérault. En 2006, par l'intermédiaire de l'association Transferts LR(Languedoc-Roussillon), il a pu proposer une aide à l'entreprise Gardoise Céramiques Techniques et industrielles S.A, dans le cadre du développement de filtres à particules pour moteurs diesel.

En 2008, à la demande du ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts de Côte d'Ivoire, il a été chargé de mener une contre-expertise sur le projet de construction d'un pipeline à hydrocarbures entre Abidjan et Yamoussoukro.

Ses conclusions ont fait ressortir de sérieux manquements comme l'absence de réglementation nationale adaptée aux réalités locales, l'utilisation d'une méthode de pose de pipeline non conforme aux bonnes pratiques de la profession et surtout un risque important d'incendies dus au vandalisme et au sabotage, en raison du choix d'un tracé traversant des zones fortement habitées ou situé dans la berme centrale d'une autoroute à grand trafic sur près de 200 km.

*"Malgré la mise en garde justifiée du Ministre de l'Environnement, les décisions prises antérieurement par le chef de projet ont été maintenues",* indique Jacques, un peu déçu. Qui n'en démord pas pour autant de sa conviction bénévole.